

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq mai, le Conseil Municipal de la Commune de VENDRENNES (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme PHILIPART Roseline, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Étaient présents : Roseline PHILIPART, Pascal LALLEMAND, Thierry PINEAU, Florence de CHABOT TRAMECOURT, Gérard GALLARD, Alain CHENOIR, Marie-Jeanne GODET, Rémi SEILLER, Valérie CHENU, Stéphane BARBARIT, Sandra GODET, Yvon BOUDEAU, Mélanie PETITEAU, Delphine MERLET, Séverine RIPOCHE, Mélanie LOIZEAU, Patrice ROUSSELOT

Excusés : Sonia CHENOARD, Clément RECROSIO

Date de convocation : 19 mai 2023

Mme Mélanie PETITEAU a été désignée secrétaire de séance

N°2/25-05-23

LES ARLEQUINS – SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE 2023

Vu le bilan financier 2022 et le prévisionnel 2023 fournis par l'association les Arlequins

Vu la délibération n°3 en date du 8 décembre 2022 attribuant une 1^{ère} partie de subvention à hauteur de 20 000 €

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées :

- Décide d'attribuer une subvention complémentaire à hauteur de 15 000 €, avec possibilité de révision si besoin
- Décide que le versement sera effectué en une fois courant juin 2023
- Autorise Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires dont la convention relative à l'attribution d'une subvention d'équipement

Fait et délibéré en séance aux date et heure indiquées ci-dessus

Le 31 mai 2023

Le Maire

Roseline PHILIPART



Le Maire

• certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
• informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, 6 rue Allée de l'Île Gloriette – NANTES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État